

<p style="text-align: center;">Composition de la Commission D'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des logements 2024</p>

Les 6 Membres désignés par le Conseil d'Administration de France Loire

Chaque Commission est composée de six membres désignés par le Conseil d'Administration, quatre représentants de la Société, un(e) représentant(e) des locataires, un(e) représentant(e) du Conseil d'Administration de France Loire.

- Pour les représentants de la Société :
 - ♦ La Directrice Commerciale, en qualité de suppléante la Directrice Gestion de Compte et Conseil Social,
 - ♦ Un Chargé d'Attribution ou Chargé des mises en service ou du Renouvellement Urbain
 - ♦ Un Conseiller Social et Recouvrement
 - ♦ Le Responsable Action Sociale et Tranquillité Résidentielle, en qualité de suppléant le Directeur de la Relation aux Habitants ou son directeur adjoint

- Pour le Représentant des locataires :
 - ♦ Mme Françoise BOUVET, en qualité de titulaire,
 - ♦ M. Jean-François LEFEVRE, en qualité de suppléant,
 - ♦ Mme Michèle DENIEUL, en qualité de suppléante,

- Pour le Représentant du Conseil d'Administration de France Loire :
 - ♦ M. Michel FRISTOT, en qualité de titulaire, pour la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements du Cher et du Loir et Cher,
 - ♦ Mme Isabelle BARANGER, en qualité de titulaire, pour la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements du Loiret,Chacun pouvant se suppléer en cas d'indisponibilité.